

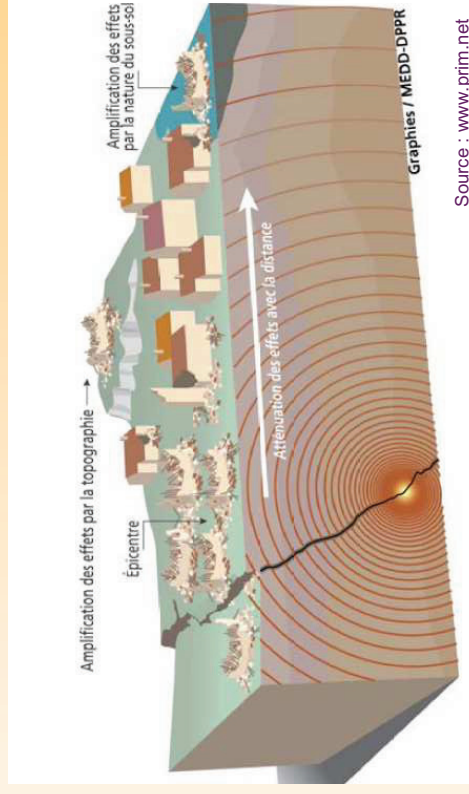


LE RISQUE SISMIQUE

Le Doubs a une **activité sismique moyenne et régulière** du fait de sa situation dans une zone directement en contact avec la chaîne alpine en fin de formation. Le territoire de l'agglomération est compris dans une **zone de sismicité 1b, c'est-à-dire correspondant à un aléa modéré.**

Principales mesures de prévention

- Surveillance de l'activité sismique par 3 stations sismologiques dans le Doubs.
- Réglementation en matière de construction parasismique.



Consignes de sécurité ... AYEZ LES BONS REFLEXES !

AVANT

- Repérer les points de coupure de gaz, d'électricité et d'eau.
- Prévoir une radio et des piles de rechange.

- A l'intérieur :
 - S'abriter sous un meuble solide ou à l'angle d'un mur.
 - S'éloigner des fenêtres.
- A l'extérieur :
 - S'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer.
 - Ne pas rester sous des fils électriques.
- En voiture : S'arrêter et attendre la fin des secousses pour descendre.

PENDANT

- Sortir rapidement du bâtiment sans prendre les ascenseurs car il peut y avoir d'autres secousses : les répliques.
- Couper si possible l'eau, le gaz, et l'électricité.
- En cas de fuite de gaz, ouvrir les portes et les fenêtres.
- Ne pas faire de flamme.
- Ecouter la radio.
- Ne pas aller chercher vos enfants à l'école, il existe un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) pour leur prise en charge.

APRES



Abritez-vous près d'un mur ou sous un meuble solide.



Eloignez-vous de tout ce qui peut s'effondrer.



Coupez le gaz et l'électricité. N'allumez pas de flamme.



Ecoutez la radio (France inter 90 FM ou Radio France Bleu 94,6 ou 106.80 FM) et respectez les consignes.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

Pour plus d'informations : www.planséismes.fr